

## Comment mon enfant sera-t-il évalué ?

- Toutes les évaluations se trouvent dans une farde destinée à cet effet. Je vous invite à la consulter toutes les semaines.
- Des fiches d'évaluation (langue française et mathématiques) en ligne sont accessibles via la plateforme Google Classroom de votre enfant. Elles sont complétées régulièrement.
- Vous recevrez un carnet d'évaluation périodique qui vous invitera à consulter les fiches d'évaluation en ligne, qui vous informera des résultats de votre enfant pour les contenus d'éveil... et qui reprendra un commentaire synthétique de l'évolution de votre enfant. Ce carnet d'évaluation devra être signé.

### Pas de point ! Comment ?

Pas de point, c'est entrer dans une autre dynamique. Pas de point, pas de moyenne, c'est insister davantage sur le principe de progression et reconnaître l'état actuel des compétences de votre enfant. Un enfant qui témoigne d'une progression et d'une véritable maîtrise doit-il pâtir de ses résultats antérieurs négatifs ? Que représente son 6/10 ? mon souhait est d'adopter un principe d'évaluation qui encourage la progression et met l'apprentissage au centre et non l'idée d'obtention de points.

Il faut souligner que l'évaluation a pour but de former (décret relatif aux missions de l'enseignement). L'unique évaluation qui décidera d'un passage dans l'année supérieure est celle visant à l'octroi du C.E.B. Au sein d'un cycle (2 ans), le doublement relève d'une décision conjointe entre les parents et l'institution scolaire. Enfin, il est important de mettre en avant que la réussite de votre enfant dépend tout autant de lui, que de son entourage et de l'école. Il s'agit d'un partenariat qui se base sur la confiance et un esprit constructif.

Durant l'année scolaire, des moments pour des évaluations sont prévus. Pour chacun, vos enfants n'ont pas reçu de points. Ils ont simplement été informés des erreurs commises et ont reçu ou non un symbole marquant la nécessité d'accorder une attention particulière aux tâches demandées. Ce symbole est /!\. Ce symbole témoigne d'une non maîtrise ou d'une maîtrise partielle.

Parallèlement, à partir de ces évaluations, un carnet d'évaluation est complété régulièrement. ***Vous pouvez le consulter à tout moment via le compte Google Classroom de votre enfant. Ce dernier restera numérique. Je peux vous l'imprimer périodiquement (en lien avec la remise des bulletins) sur votre demande. N'hésitez pas à le demander !***

Chaque évaluation est suivie d'un temps de remédiation. Un moment où l'on partage sur les erreurs commises, un moment où l'on cherche de nouvelles stratégies,...

## Un carnet d'évaluation par compétences ! Qu'est-ce qu'une compétence ?

Les compétences sont des attitudes, des savoirs et des savoir-faire qui permettent d'accomplir une tâche.

Il ne faut pas confondre « compétence » et « contenu »... Par exemple, la compétence « conjuguer au mode et temps demandés » rassemble plusieurs contenus tels que l'indicatif présent, l'indicatif imparfait,...

**Il est dès lors probable que la maîtrise d'une même compétence évolue en fonction des contenus.** Pour reprendre l'exemple ci-dessus, je peux être davantage à l'aise dans la conjugaison de l'indicatif présent que dans l'indicatif imparfait. Au fil du temps, les contenus propres à une même compétence vont être associés pour donner à la compétence sa vraie valeur. C'est-à-dire que l'évaluation mêlera tous les modes et temps de conjugaison (finalité du cycle 4).

Il sera dès lors important de tenir compte de cet aspect dans la lecture du carnet d'évaluation. **Les commentaires qui seront écrits au terme de chaque période vous permettront de mieux saisir cet aspect.**

## Comment lire ce carnet d'évaluation par compétences ?

Comme vous avez pu le lire précédemment, vos enfants réaliseront des évaluations sur lesquelles seront notées le nombre d'erreurs commises assorties ou non d'un signe témoignant d'une maîtrise partielle ou non de la compétence. Parallèlement, le carnet d'évaluation par compétence est complété. C'est son fonctionnement qui vous est expliqué.

Pour chaque compétence se trouve une série de cases. Chaque case reprend l'état de maîtrise de la compétence pour une évaluation. En effet, une même compétence peut être évaluée plusieurs fois. Cela nous permet d'observer l'évolution de votre enfant. Les acquis restent-ils stables ? Y a-t-il une instabilité dans la maîtrise ? Y a-t-il une progression visible ? Y a-t-il des éléments à retravailler au sein de la compétence ? ...

**NA** - La compétence n'est **pas acquise**. → « Je ne sais pas le faire... » ou → « Je ne me suis pas investi(e) dans son acquisition. »

**P** - La compétence n'est pas acquise bien que des indices montrent que l'acquisition est proche. → « Je ne sais pas le faire. Mais j'y suis presque... » → « Je suis en **progression**. »

**A** - La compétence est **acquise** bien qu'elle soit encore fragile. → « Je sais le faire mais je commets encore des erreurs. »

**AA** - La compétence est **acquise**. → « Je sais le faire **avec facilité**... »

**Après la correction de l'évaluation, l'enseignant appréciera l'état d'acquisition de la compétence.** Les niveaux de compétences sont observés à un moment donné. Ils peuvent évoluer dans un sens ou dans un autre. En effet, certaines compétences vont se complexifier au fil de l'année en fonction des nouveaux apprentissages.

**Toutes les compétences ne feront pas nécessairement l'objet d'une évaluation.**

Comment détermine-t-on si une compétence est acquise ou non ?

Lors de chaque évaluation, votre enfant répondra à plusieurs questions qui correspondent à une compétence. Le nombre d'erreurs sera comptabilisé et les erreurs seront analysées. Ensuite l'enseignant appréciera le niveau d'acquisition. Celui-ci pourra dépendre :

- du seuil de réussite (acquisition à 80 % des formes correctes) ;
- du type d'erreur (témoignant d'une maîtrise partielle ou non maîtrise – une erreur peut suffire)

Quelques informations complémentaires

Durant l'année scolaire, vos enfants rencontreront d'autres enseignants pour les activités d'éducation physique, de langue et d'éveil. Dans le cadre de ces activités, ils seront évalués de manière traditionnelle (avec une pondération).

Ils vivront également des activités d'éveil religieux, d'expression artistique, d'éducation aux médias, d'utilisation des outils informatiques. Ces dernières pourront faire l'objet d'évaluations qui ne seront pas consignées dans le carnet d'évaluation. L'éveil religieux fera l'objet d'une évaluation spécifique en fin de cycle.

Les activités de seconde langue seront évaluées. Un carnet d'évaluation propre à ces activités vous sera donné.

Enfin, il y aura une session d'examens en langue française, mathématiques et seconde langue au mois de juin.